

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 3 (1915)

Heft: 38

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: E.Gd. / J.E.G. / Y.Y.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Annuaire féminin suisse. 1^{re} année. 1 vol. publié par la Section bernoise de l'Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. Deux portraits hors texte. Francke, éditeurs. Berne, 1915. 3 fr.

Voici que nous arrive, plus vite même qu'il ne nous avait été annoncé, cet Annuaire, déjà projeté par les suffragistes bernoises pour 1914, et dont les circonstances ont fait retarder la publication jusqu'à ce jour. Nous l'attendions avec impatience, et nous tenons à dire immédiatement qu'il réalise, et au delà, les promesses qu'il avait faites. Joli volume, d'un format coquet et d'un maniement commode, il est certainement appelé à rendre les plus grands services, non seulement à tous et toutes les féministes de notre pays, mais encore à ceux et à celles que préoccupent les questions sociales, et qui y trouveront facilement toute la documentation et tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin. Nous voudrions spécialement féliciter M^{me} Elisabeth Rothen pour la dernière partie du volume, dans laquelle elle a groupé les noms, adresses et statuts des principales Associations féminines et féministes, tant nationales, qu'internationales, avec l'indication des branches et sections locales. Il y a eu là un gros travail de concentration, que chacune d'entre nous était plus ou moins obligée de faire chaque fois à nouveau pour son compte, et qui nous épargnera à l'avenir un temps précieux. Pour cela seulement, l'Annuaire serait notre *vade-mecum* obligatoire. Pourrions-nous seulement demander que, dans les éditions suivantes, soient aussi donnés les noms et adresses des présidentes des sections locales? Cela constituerait une adjonction considérable, nous le savons, mais il est si utile, lorsqu'on a besoin d'un renseignement ou d'une adresse dans une région où nos idées ont encore peu pénétré, de pouvoir se tourner en confiance vers la présidente de la section locale de la Société d'Utilité publique ou de la Ligue des Femmes abstinences, qui vous mettra certainement sur la bonne piste!

Quant à la partie rédactionnelle proprement dite, elle est tout aussi utile à consulter. On pourrait y distinguer deux séries d'articles: ceux qui ont un caractère d'actualité plus marquée, chroniques annuelles, aperçu de l'activité féminine dans tel ou tel domaine depuis la guerre; et ceux qui resteront à titre de documentation, d'études permanentes. Nous ferons rentrer dans cette série le beau travail, si fortement documenté, de M^{me} S. Glaetli, de Zurich, sur *Les désirs des femmes relativement au futur Code pénal fédéral*, qui reprend l'histoire de toutes les pétitions faites dans ce sens, et les analyse avec une judicieuse clarté, et celui de M^{lle} Graf, la présidente du Comité de rédaction de l'Annuaire, sur *Les débuts du féminisme en Suisse allemande*. Cet article n'est, lui aussi, qu'un début, puisqu'il s'arrête à l'entrée de ce XX^{me} siècle, durant lequel le féminisme allait prendre son grand essor, mais il contient bien des précisions et des détails intéressants sur ces temps lointains, qui n'ont pas encore été les temps héroïques de notre cause, et relève en particulier l'importance de l'influence de Pestalozzi sur la formation d'une nouvelle mentalité féminine. Nous comptons sur l'Annuaire de 1917 pour nous donner la suite de ce travail... et aussi sa contre-partie, l'histoire du féminisme suisse-romand, à laquelle, nous le savons, n'ont pu se consacrer, cette année, ses historiographes les plus autorisés.

Dans les articles d'actualité, nous signalons, sans vouloir faire concurrence à la table des matières, les deux chroniques du mouvement en Suisse romande et en Suisse allemande, durant cette dernière année; une chronique internationale; un article sur l'activité féminine dans une région encore malheureusement trop à l'écart de notre mouvement: le Tessin; une revue de tout ce que les femmes suisses, ont accompli d'utile depuis la guerre; de vivantes descriptions du Bureau international féministe de recherches, à Lausanne, et de plusieurs œuvres genevoises; l'exposé des principes fondamentaux et du but de l'Union mondiale; deux biographies, l'une due à la plume de M^{lle} de Mulinen sur la femme de cœur et de capacité que fut Fanny Schmid, trop tôt enlevée à son activité pédagogique, sociale et féministe, et dont celles qui l'ont bien connue seront heureuses de retrouver ici la vigoureuse silhouette; l'autre sur une femme peintre de talent, récemment décédée à Berne, Jeannette Gauchat. Et un beau portrait, vivant et expressif, de la première présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, M^{lle} de Mulinen, semble présenter au public ce petit ouvrage, dont nous pouvons remercier

très chaudement la Section bernoise de l'Association pour le Suffrage d'avoir pris l'initiative, en la félicitant de l'avoir si bien mené à chef. Que les féministes romands lui prouvent leur reconnaissance en le faisant connaître autour d'elles; cela sera en même temps une des meilleures propagandes pour nos idées. E. Gd.

EDGARD MILHAUD. *Du droit de la force à la force du droit.* 1 vol. Genève, 1915. Atar, éditeurs. Prix, 1 fr.

Sous ce titre, *Du droit de la force à la force du droit*, se trouvent réunies en un petit volume les deux conférences faites dans l'Aula de l'Université de Genève, les 10 et 12 mars 1915, par M. Edgard Milhaud, professeur à la dite Université.

Si nous voulons résumer la première de ces conférences, nous pouvons dire que deux grands mouvements se dessinaient dans le monde, avant la guerre actuelle. D'une part se manifestait une volonté toujours de plus en plus ferme de paix, et, d'autre part, une volonté aussi puissante allait dans le sens opposé. La France peut personnifier le premier de ces mouvements, et l'Allemagne représente le second. M. Milhaud appuie ce qu'il avance sur des faits. Rapidement, il montre la France, société du type militaire, acceptant avec enthousiasme la note du tsar conviant les peuples à une Conférence qui s'occupera du désarmement et de l'arbitrage international. Puis il dresse, comme un roc inébranlable, l'Allemagne, autre société du type militaire, mettant sa confiance dans la force, qui pour elle représente le droit.

Durant les débats de la Conférence de La Haye, l'Allemagne, fidèle à ses principes, empêchera toute décision nettement favorable à l'arbitrage international, et c'est grâce à son opposition qu'aucun organisme permanent ne put être créé. « Et voici pourquoi, au mois de juillet dernier, la cour de La Haye ne prononça pas une parole et n'esquissa pas le moindre geste d'intervention. »

Dans sa seconde conférence, M. Milhaud a retracé les efforts des grandes puissances pour empêcher la guerre, efforts couronnés de succès, puisque trois fois, de 1904 à 1912, elle fut évitée. Dans ces trois cas, cependant, l'honneur des nations se trouvait, d'une façon indirecte, en jeu. Malgré ces beaux résultats, l'idée généreuse d'un arbitrage international obligatoire se heurta au refus net de deux grandes puissances et de plusieurs petites.

Après avoir tracé ce tableau des efforts tentés vers un avenir meilleur et de la volonté puissante qui les a rendus inutiles pour un temps, le conférencier termine en plaçant devant ses auditeurs et ses lecteurs les deux alternatives laissées à l'humanité, et entre lesquelles il faut choisir: ou bien l'ancien régime monstrueusement aggravé, ou un régime totalement nouveau, dans lequel les peuples seraient assurés de la paix définitive.

Nous aimons à croire que la génération qui vient choisira la dernière de ces éventualités; mais la tâche sera rude, car il ne s'agit de rien moins que « d'en finir à jamais, dans les relations de peuple à peuple, avec le droit barbare de la force, en mettant la force suprême des nations unies au service du droit. » J. E. G.

M^{mes} LUTHY-GUÉRIN ET BERTHA MERRETT. *La cuisine à l'auto-cuiseur. 100 recettes expérimentées et choisies,* 1 broch. Vevey, 1915. 60 cent.

Toutes les bonnes ménagères ont aujourd'hui leur caisse auto-cuiseur, mais il leur manquait toujours un petit manuel clair et concis, qui résumerait les expériences culinaires faites. M^{mes} Lüthy-Guérin et Bertha Merrett ont heureusement comblé cette lacune, et c'est avec plaisir que nous recommandons à nos lectrices leur brochure, qui contient d'excellents conseils, des directions générales bien nécessaires aux novices, 14 dîners intelligemment combinés, des recettes économiques et alléchantes, des adaptations ingénieuses de l'auto-cuiseur à d'autres usages ménagers. Même la basse-cour de la fermière y trouve son compte!

M^{me} Lüthy-Guérin, qui n'est pas une inconnue aux membres des Unions de Femmes, prie les ménagères qui s'intéressent spécialement aux auto-cuiseurs, de lui communiquer leurs expériences sur la meilleure manière de rembourrer l'auto-cuiseur, et le maximum de chaleur maintenue pendant deux heures, quatre heures, dix heures (la nuit), pour tant de litres d'eau, de soupe, de choucroute. Nous pourrions alors, plus tard, établir une moyenne de chaleur à laquelle doit atteindre un auto-cuiseur bien fait. Y. Y.